



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E95278

VALABLE JUSQU'AU 29/10/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/03/2023

8 000

Raison sociale : ANEO

15 RUE DES ARBOUSIERS
34130 MUDAISON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAILLARGUES 2008A8331

Siret : 508 250 321 00066

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 59811A

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 000000147765263

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 000000147765263

Téléphone : 04 67 52 20 83

Portable : 06 45 76 01 69

Fax : 04 67 03 40 61

Site Internet : www.aneoe-energie.fr

E-mail : pgschwind@aneoe-energie.fr

Responsabilité légale :

DYNEFF (305 800 997) / GSCHWIND PHILIPPE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE /
BESSON NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 46

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	16/09/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	03/10/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	30/10/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	25/09/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	16/09/2025
o Chaudière bois	02/07/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Ventilation mécanique	22/07/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	16/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.